

TITRE PROFESSIONNEL INTERVENANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (IEPE)

Formation
éligible au
CPF



Santé - Social

Objectifs

La formation Intervenant Éducatif Petite Enfance vise à préparer les apprenants à accompagner le développement global du jeune enfant, de la naissance à 6 ans, dans le respect de ses besoins, de son rythme et de son environnement familial et social. Il accueille et accompagne également les parents, l'entourage en construisant une alliance éducative.

Contenus

Bloc 1 – Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux – Participer à l'observation des besoins des enfants – Assurer leurs bien-être – Participer au projet éducatif
Bloc 2 – Accompagner le développement des jeunes enfants – Aménager un espace d'accueil – Élaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe. – Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs. – Contribuer au projets d'accueil personnalisé
Bloc 3 – Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants – Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative. – Accompagnement à la parentalité – Participer aux actions de prévention précoce et inclusive en direction des enfants et en soutien à la fonction parentale

Pré-requis

Fin de 3ème minimum

Public concerné

Validation

Validation du titre professionnel TP IEPE, certification de niveau 4 permettant d'accéder aux emplois de catégorie 1 du secteur de la petite enfance. Certification accessible par la VAE également

code RNCP ou RS

RNCP41849

Certificateur et date de la certification

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion (arrêté du 12 décembre 2025)

Débouchés et poursuites d'études

A l'issue du TP intervenant éducatif petite enfance (IEPE), le titulaire de la certification peut exercer son activité professionnelle quotidienne, en établissement d'accueil du jeune enfant jusqu'à 6 ans (EAJE), de type crèches collectives et jardins d'enfants, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

L'emploi peut s'exercer au sein de collectivité territoriale, d'organisme à but non lucratif et en entreprise du secteur marchand.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- auxiliaire petite enfance ;
- assistant d'éducation de la petite enfance ;
- assistant accueil petite enfance ;
- assistant éducatif petite enfance.